

N° 119. — *ORDRE portant nominations et mutations dans la composition des conseils de guerre.*

Le Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

ORDONNE :

Les nominations et mutations suivantes auront lieu dans la composition des conseils de guerre, à dater du 7 février :

M. Houeix de la Brousse, capitaine d'artillerie, est nommé président du 1^{er} conseil de guerre, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Bonet, admis à la retraite ;

M. Pizon, capitaine d'infanterie, est nommé juge au 1^{er} conseil de guerre, en remplacement de M. Houeix, nommé président du même conseil.

Par suite de ces mutations et de celles prescrites par l'ordre n° 170 en date du 6 janvier, le premier conseil de guerre permanent se trouve constitué ainsi qu'il suit :

MM. HOUËIX DE LA BROUSSE, capitaine d'artillerie, *président* ;
PIZON, capitaine d'infanterie de marine,
BOUVIER, lieutenant d'infanterie de marine,
POCARD-KERVILER, lieutenant d'artillerie de marine, } *juges* ;
DE DAMIAN, sous-lieutenant d'infanterie de marine,
CLÉMENTZ, sergent-major d'infanterie de marine,
LE CARPENTIER, maréchal-des-logis d'artillerie,
AUGARDE, lieutenant de vaisseau, *commissaire du gouvernement* ;
CLAVEL, aide-commissaire de la marine, *rapporteur* ;
SIMONNEY, brigadier de gendarmerie, *greffier*.

Le présent ordre sera déposé au greffe des conseils de guerre et communiqué partout où besoin sera.

Papeete, le 7 février 1880.

Signé : F. PLANCHE.

N° 120. — *ARRÊTÉ nommant M. Bonet défenseur près les tribunaux du Protectorat.*

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu la demande formulée par M. Bonet (Frédéric-Auguste) à l'effet d'être nommé défenseur près les tribunaux du Protectorat ;

Vu les articles 37 du décret organique de la justice à Tahiti du 18 août 1868, 29 de l'arrêté local du 23 mars 1869, 1 et 2 de l'arrêté du 24 mai 1870 ;

Vu l'article 1^{er} de l'arrêté local du 22 février 1875 ; ensemble